

# **Lancement de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne**

## **Rencontre des partenaires de l'Agenda 21 de l'Essonne**

### **09 décembre 2013**

**Ouverture par Claire ROBILLARD**, Vice présidente du Conseil général en charge du développement durable et solidaire, de l'environnement et de l'agriculture

Après avoir rappelé le contexte de cette rencontre anniversaire des dix ans de l'Agenda 21 de l'Essonne, Claire Robillard insiste sur le rôle moteur de la démarche dans la manière d'appréhender les politiques départementale en associant les partenaires et en créant une transversalité au sein des services départementaux.

La deuxième étape, avec l'ensemble des acteurs du territoire et suivie par le Comité d'Orientation et de Suivi (CODOS), a permis de valoriser via un système de labellisation plus de 400 actions et de faire émerger 9 réseaux d'échanges thématiques (éco-mobilité, biodiversité, restauration bio locale, petites communes, zéro phyto, climat, énergie 91, éducation développement durable et solidaire, déchets)

En interne, la DDDS a renforcé son rôle d'incitateur en participant à de nombreuses délibérations du Conseil général de l'Essonne telles les délibérations « Sport », « Habitat », « politique contractuelle » avec les collectivités territoriales de l'Essonne,...

Composante particulière de l'Agenda 21, le plan climat s'appuie sur un Bilan Carbone qui vient d'être actualisé. Ce dernier montre une stabilisation des émissions alors même que le département s'est développé. Ces résultats vont pouvoir nous permettre de développer un PCET plus partagé et aller au delà du premier PCET et du projet CLIMATE financé par l'Europe via le Programme LIFE+.

Parallèlement, la démarche menée en interne concourt à la réduction des émissions de GES via la mise en place de la comptabilité carbone, la relance de démarche de l'éco responsabilité.

Ces briques rendent l'édifice de plus en plus solide en termes de développement durable et solidaire au Conseil général de l'Essonne. C'est ce travail collectif qui est valorisé et Claire Robillard remercie l'ensemble des partenaires de l'Agenda 21.

*Sur la base des retours du questionnaire adressé aux partenaires, un bilan de la 2<sup>ème</sup> étape est dressé et de nouveaux axes stratégiques pour une 3<sup>ème</sup> étape esquissés.*

## **1 - Retour sur les enseignements du bilan de la 2ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne**

### **1.1 Modalités du bilan :**

Alice CROLA présente la méthodologie employée pour ce bilan :

- L'évaluation de l'Agenda 21 par le Ministère du développement durable en 2011 ; (dossier évalué par les services du ministère) ;
- Une enquête en 2011 sur le devenir des actions labellisées, une autre (septembre 2012) sur les attentes des partenaires vis à vis du Conseil général et de l'Agenda 21 ;
- Un bilan interne (entretiens / comité technique) avec les directions départementales responsables du suivi des actions du Conseil général ;
- Une série d'entretiens téléphoniques auprès de porteurs d'actions labellisées par des partenaires représentatifs des divers acteurs de l'Agenda 21 ;
- Deux réunions du CODOS (décembre 2012 et janvier 2013) pour faire le bilan de la 2ème étape et envisager les évolutions souhaitables.

## 1.2 Les points forts :

- la dimension partenariale de l'Agenda 21 forte de 402 actions portées par 177 partenaires (collectivités, institutionnels, enseignants, associations) a été unanimement appréciée.
- les 9 réseaux d'échanges thématiques labellisés Agenda 21 et ceux qui ont contribué à la dynamique du développement durable sur le territoire (les ateliers santé ville, Essonne Aménagement Exemplaire) ont favorisé la diffusion des bonnes pratiques et les partenariats.
- le rôle de moteur d'innovation via l'impulsion de méthodes participatives, de construction de référentiels ou d'outils de mesure (comptabilité carbone,...) s'est affirmé dans cette 2<sup>ème</sup> étape.
- Les outils de valorisation et de communication ont été au cœur de la démarche. Ils ont fait l'objet d'une enquête spécifique présentée par Céline BRAILLET :

L'infolettre : adressée tous les 10 du mois à plus de 1 200 personnes, elle comporte plusieurs rubriques dont un portrait mettant en valeur une action labellisée d'un acteur du territoire (complété depuis quelques temps d'interviews « d'acteurs labellisés » ou non), un agenda, l'actualité des réseaux et une veille sur les grands thèmes du développement durable. Plus de 70% des retours soulignent l'intérêt des articles.

L'extranet Essonne21.fr facilite les échanges entre les partenaires de l'Agenda 21 et propose une partie visible au grand public (notamment les fiches des actions labellisées). Depuis le nouveau design de l'extranet et de sa newsletter électronique, la fréquentation a triplé : le nombre de visites mensuelles oscille entre 350 et 430. 96% des participants à l'enquête jugent l'organisation du site pertinente ou très pertinente et près de 89% considèrent le contenu des articles satisfaisants ou très satisfaisants.

Prochainement une carte interactive de l'ensemble des actions labellisées sera disponible avec la possibilité de réaliser des recherches croisées. Il est rappelé que chaque partenaire a la possibilité de déposer des articles sur le site.

## 1.3 Les axes de progression :

Laurence CAILLE esquisse les 3 axes de progression identifiés à l'issue du bilan :

- Un Agenda 21 plus intégré, structuré autour d'un nombre plus limité de priorités spécifiques au territoire essonnien et dotées d'indicateurs de suivi permettant de mesurer leur avancement,
- Un Agenda 21 plus concret pour les acteurs locaux, de manière à élargir le cercle des partenaires,
- Un Agenda 21 plus lisible pour les citoyens.

## 2- Vers une 3<sup>ème</sup> étape

### 2.1 Des axes structurants qui reflètent la réalité du territoire

Les résultats de l'enquête (basés sur 58 réponses) indiquent que :

- deux thématiques se détachent nettement : l'éducation au développement durable\_ et la transition énergétique,
- une dispersion sur les autres thématiques : économie sociale et solidaire, cohésion sociale, croissance verte, participation des acteurs,...

Ainsi l'Economie Sociale et Solidaire qui intègre l'ensemble de ces thématiques pourrait être privilégiée.

- des cibles prioritaires sont identifiées : le grand public, les collectivités (environ 30% des réponses) puis les entreprises et les ménages les plus fragiles.

Pour illustrer ces enjeux, des partenaires sont invités à faire partager leur expérience :

## **Économie sociale et solidaire : Stéphane Lévesque, Essonne Active**

**Essonne active**, est présente sur l'Essonne depuis 2006, et fait partie du réseau France active qui a pour objectif l'accompagnement et le financement des personnes voulant créer leur propre emploi, ainsi qu'un dispositif local d'accompagnement des structures associatives.

### **Pourquoi l'ESS fait partie intégrante du développement durable ?**

- L'ESS est une économie de la proximité et s'intègre donc dans la dynamique de l'Agenda 21,
- C'est une économie basée sur une gouvernance élargie à l'ensemble des parties prenantes, et donc fédératrice,
- L'ESS répond à des besoins sociaux non satisfaits et a toujours vocation à innover, y compris dans leurs modes de financement.

Par son expérience, Essonne Active a repéré trois principaux secteurs présentant des besoins de développement :

- Culture et vivre ensemble
- Insertion et emploi
- Services à la personne (besoins des personnes âgées, des familles monoparentales...)

### **• Transition énergétique : Stéphane Jeannot, SoliCités**

Créée autour des principes du Sommet de Rio, SoliCités s'est inscrite dès le début dans la dynamique de l'Agenda 21 de l'Essonne. SoliCités insiste sur le fait que la transition énergétique doit également revêtir une dimension sociale, pour tendre vers un mieux vivre.

La transition énergétique est une occasion pour repenser la mobilité, l'économie du développement local, le logement et la qualité du cadre de vie. C'est également une transition en termes de gouvernance et de démocratie, notamment vers les citoyens.

Il est également nécessaire de penser le décroisement des services, libérer la créativité, favoriser les dispositifs locaux, tout en tenant compte des spécificités des populations et territoires, essonnais.

SoliCités anime le réseau des espaces info énergie de l'Essonne et travaille dans le champ de l'Éducation au Développement Durable et du conseil en Ecologie Sociale et Familiale pour prévenir la précarité énergétique.

### **• Éducation au développement durable : Isabelle Barret, Unis-Cité**

Depuis 15 ans, Unis-Cité oeuvre pour l'engagement des jeunes en faveur du développement durable et solidaire, s'inscrivant depuis 2010 dans le cadre du Service Civique. Le Service Civique permet de recruter des jeunes motivés par ces thématiques, pour aider des collectivités locales ou des associations à la mise en oeuvre de leurs projets, en complémentarité du travail réalisé par les équipes professionnelles. Les missions des volontaires en Service Civique s'articulent principalement autour des thèmes de la santé, du lien intergénérationnel, et plus globalement du développement durable. Ainsi, des jeunes sont mobilisés sur l'Éducation au Développement Durable dans les quartiers défavorisés, en associant les acteurs du terrain : c'est le projet MEDIATERRE (associant bailleurs sociaux, mairie, partenaires privés et animateurs de quartier) qui vise à sensibiliser aux changements de comportements et à diffuser les éco-gestes pour réduire leurs consommations (déchets, eau électricité) et à encourager une consommation responsable.

La transmission de savoir par des non professionnels, la place laissée à l'innovation pour aborder et sensibiliser les familles, et l'appui sur les ressources existantes (associations, collectivités, bailleurs, partenaires privés) sont autant de facteurs de réussite du projet."

## 2.2 Une animation des réseaux plus efficaces via...

L'enquête privilégie les formes suivantes d'animation de réseaux :

- Groupes de travail visant la construction d'outils (36% des réponses), pour une production de livrables utiles à tous,
- Rendez-vous thématiques en petit format entre acteurs (26%), pour faciliter les interactions,
- Ateliers de retour et partage d'expériences (24%).

### **Expérience du CAUE91 au travers d'Essonne Aménagement Exemplaire (EAE) : Évelyne Lucas, Directrice du CAUE 91**

Partenaire depuis l'origine de l' Agenda21 départemental, le CAUE pilote, avec la DDT91, la reconnaissance d'opérations d'aménagement essonniennes remarquables au travers d'Essonne Aménagement Exemplaire qui mobilise de plus en plus de partenaires. Le projet s'appuie sur des critères évolutifs, inventifs et adaptés au territoire de l'Essonne, définis avec des partenaires d'horizon divers (acteurs de l'aménagement, de l'architecture, du monde agricole, de la culture, le Conseil général, les deux PNR,..).

Les critères d'évaluation des projets intègrent l'ensemble des dimensions du développement durable : économie, social, environnement et culturel.

Répartis en 4 catégories (partage social, valorisation des ressources, pérennité du projet, mutualisation des moyens et des ressources), plus de 70 projets ont ainsi témoigné du grand dynamisme du territoire en matière d'urbanisme durable.

Si le travail en réseau est parfois difficile, il est la condition par les apports croisés de la grande richesse et une qualité particulière à ce projet. Un temps spécifique (forum) a valorisé ces initiatives avec toutes les parties prenantes de l'aménagement: élus, concepteurs, associations, chercheurs, citoyens.... Cet appel à projet a par ailleurs permis de rendre visible les nouvelles démarches où les citoyens deviennent eux-mêmes maîtres d'ouvrage soucieux de la prise en compte du développement durable dans les projets les concernant.

Tous les éléments du projet sont disponibles sur le site Internet du CAUE, <http://www.caue91.asso.fr/Les-20-LAUREATS-eae-3.html>

## 2.3 -Un enjeu majeur : toucher le grand public

Concernant la mobilisation du grand public, l'enquête retient principalement :

- l'appel à initiatives citoyennes innovantes ou l'appui sur des citoyens relais (33% des réponses), tels les ambassadeurs du développement durable dans le Nord Pas de Calais,
- la sensibilisation aux éco gestes et la création d'un réseau de centres de ressources DD (16% des réponses).

### **Gwennaëlle Blouet et Emilie Diop-Perrot, UDAF91**

L'UDAF, association tutélaire d'environ 2500 usagers et fédérant 61 associations représentant environ 7 500 familles en Essonne, sensibilise son réseau au développement durable. Les actions sont menées par les collaborateurs et les administrateurs, toujours en partenariat avec des acteurs locaux, experts sur les thématiques pouvant être développées.

S'appuyant sur un conseil consultatif interne avec les salariés, l'UDAF finalise actuellement son Agenda 21, avec un important volet sur l'éco-responsabilité interne. Cette exemplarité leur permettra de mobiliser ensuite les usagers.

L'UDAF a créé et édité un jeu « objectif ville durable » en 2012, dont le but est d'informer les familles sur les éco comportements, de manière ludique. En 2014, ce jeu sera disponible sur le site internet.

Les trophées de l'innovation associative valorisent les initiatives des associations du département (thème 2014 : lutte contre les précarités dans les familles) et favorisent les échanges et

l'interconnaissance entre les associations. L'action la plus innovante est dotée d'une récompense de 1000€ (dossier disponible à l'UDAF ou sur <http://essonne21.fr/spip.php?article2082>).

Au vu du succès du guide des stages (labellisé Agenda 21), une collection de guides pratiques à destination des familles est en cours de construction. Le premier guide, qui sera édité en 2014, aura pour thème l'emprunt et le crédit.

A terme l'objectif sera également de développer un Agenda 21 des familles.

## **3. Oeuvrons ensemble à l'Agenda 21 de l'Essonne !**

### **3.1 Oeuvrons ensemble à l'Agenda 21 de l'Essonne !**

L'appel à contributions a fait émerger de nombreuses propositions autour de :

- la sensibilisation du grand public ou des scolaires (ateliers, animation,...),
- du conseil sur les enjeux concrets du DD (éco mobilité,...),
- la mobilisation des acteurs (challenge,...),
- la création de lieux ressources facilitant les interactions positives,
- la mise en place de coopérations autour d'enjeux concrets (biogaz, efficacité énergétique,...),
- le transfert d'expériences,...

### **3.2 - Zoom sur deux propositions des partenaires :**

#### **Isabelle Signoret, Chargée de mission Artistique et culturelle et DD, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale**

La généralisation de l'Education au Développement durable dans les programmes s'inscrit dans de nombreuses circulaires depuis 2004. En Essonne, des rencontres ont lieu régulièrement avec notamment l'an dernier le colloque E3D de l'Académie de Versailles à Etiolles, sur la thématique « Des équipes en démarches de développement durable ». Ce forum a remporté un vif succès (500 visiteurs et une soixantaine d'établissements présents avec leurs partenaires). Il a été l'occasion de la présentation de la charte de l'académie de Versailles pour l'éducation au développement durable, charte qui peut servir de guide aux établissements.

Parallèlement, est engagé depuis août 2013 un processus national de labellisation E3D pour tous les établissements scolaires qui comprendra 3 niveaux de labellisation :

- engagement dans la démarche (présentée en conseil d'administration)
- approfondissement,
- déploiement.

En termes de formation des enseignants, le rectorat de Versailles propose différentes formations en matière de développement durable pour les professeurs du 2<sup>nd</sup> degré, et la DSDEN pour le 1<sup>er</sup> degré en Essonne propose des parcours de formation associant présentiel et distanciel ainsi qu'un stage de 3 semaines (*De la démarche à la pratique*) construit avec de nombreux partenaires essonniers sur le DD, dont les services du Conseil général.

Pour les collèges, les clubs DD ont bien répondu à l'appel à projets du CG : 20 clubs qui ont pu bénéficier pour certains d'heures pour les professeurs financées par l'Education Nationale dans l'accompagnement éducatif ou dans le cadre plus large de PEAC (projets d'éducation artistique et culturelle) relatifs au développement durable.

#### **Pierre-Olivier Viac, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne**

La CCIE travaille actuellement autour de deux enjeux du développement durable :

- accompagner les entreprises dans leur démarche de Responsabilité sociétale (la RSE) qui s'appuie sur un référentiel international (ISO 26000). L'expérience de la CCIE en 2010 en la matière (une cinquantaine d'entreprises accompagnées) est maintenant déployée au niveau régional car elle améliore les performances économique, sociale et environnementale des entreprises. La CCIE elle-même vient d'être certifiée ISO 26000.

- favoriser la mise en réseau des PME et PMI, notamment sur le volet efficacité énergétique à l'échelle du bâtiment : Smart Building. Cette démarche valorise les outils innovants permettant d'identifier les gisements d'économie d'énergie et conduit à créer prochainement un démonstrateur sur le plateau de Saclay.

Le calendrier prévisionnel de la construction du programme d'actions partenarial de la 3<sup>ème</sup> étape de l'Agenda de l'Essonne est présenté :

- 27 janvier 2014 : présentation du cadre de l'Agenda 21 en assemblée départementale
- Printemps/ été 2014 : construction du plan d'actions partenarial
- Fin 2014 : Adoption du programme d'actions 2015-2017 de la 3<sup>ème</sup> étape de l'Agenda 21

## 5. Questions des participants

Marc ALMERAS, Fédération des Circulation douces en Essonne

L'ensemble des associations regrette, s'agissant des circulations douces, que le STIF ne respecte pas les engagements pris pour l'aménagement de la nationale 7 dans le cadre de l'implantation du tramway Orly-Juvisy.

Bruno GALLERATI, IES91

L'urgence climatique devient particulièrement prégnante et ne peut être réduite à de simples considérations financières. L'humain doit être replacé au cœur des débats, ce qui pose la question de l'implication citoyenne et des modalités de sa participation.

Pour le Département, l'enjeu est bien d'approfondir cette dimension de l'Agenda 21 en 2014.

## Mot de conclusion par Claire ROBILLARD

Claire Robillard constate que les principaux éléments qui ressortent de la réunion (questionnaire et retours d'expériences) confirment :

- la nécessaire dimension partenariale de la 3<sup>ème</sup> étape de l'Agenda 21 de l'Essonne,
- l'importance de l'animation de réseaux,
- l'intérêt du partage d'expériences,
- le besoin de développer l'innovation.

La labellisation ayant montré ses limites, l'enjeu de la 3<sup>ème</sup> étape consiste à trouver des formes de valorisation basées sur une évaluation des impacts des actions et des pratiques mises en place.

Elle rappelle le consensus constaté autour des 3 grandes thématiques qui structurerait la 3<sup>ème</sup> étape de l'Agenda 21 : transition énergétique, Education au Développement Durable et l'Economie Sociale et Solidaire. Même si les partenaires associatifs, les collectivités, les chambres consulaires travaillent déjà à destination des citoyens, les modalités concrètes de leur association restent à définir (appels à initiatives citoyennes ?).

Claire Robillard précise que la troisième étape de l'Agenda 21 se construira en deux étapes : une délibération cadre (comprenant 3 volets : citoyen, institutionnel, partenarial) au mois de janvier, suivie de la construction du programme d'actions pour une délibération fin 2014.

Elle souligne le rôle majeur des réseaux, qui peuvent encore se développer dans la 3<sup>ème</sup> étape en intégrant les référents DD de la politique contractuelle départementale. Le Conseil général peut rester animateur global de la démarche tout en s'appuyant sur des acteurs-relais de certains réseaux thématiques.